

EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil Communal de Crassier

SEANCE : du jeudi 6 novembre 2008

PRESIDENCE : Madame Heidi ARNI

LE CONSEIL COMMUNAL DE CRASSIER

- Après étude du **préavis municipal no 33/2008** qui nous propose une demande pour les:

Travaux de réfection des Canalisations EC et EU (PGEE)

- Considérant que l'objet a été valablement porté à l'ordre du jour
- Après lecture du rapport de la commission ad hoc
- Après lecture de la commission de gestion

L'assemblée décide à l'unanimité (29 voix)

- d'adopter le préavis N°33/2008 soit
- d'autoriser la Municipalité à investir CHF 500'00.00 pour la réfection des canalisations EC et EU
- de financer la réfection par la trésorerie de la Commune
- d'amortir de CHF 50'000.00 dès 2010 et sur 10 ans l'investissement sur le poste du bilan N°460.331.1

Ainsi fait et délibéré lors de la séance du 6 novembre 2008

La Présidente :
Heidi Arni

La Secrétaire :
Yvette Freléchoux